

conte toscan, conte catalan, conte espagnol de la province de Valence, conte portugais de la collection Braga, — le berger se taille une flûte dans un roseau qui pousse sur la fosse de la victime.

Le roi envoie tantôt chercher un oiseau, tantôt une fleur, et qui rapportera soit l'oiseau, soit la fleur, aura la couronne.

Même remarque de M. SÉBILLOT dans la *Revue des Traditions populaires* :

Premier groupe. Le meurtre commis par un frère ou par une sœur — généralement des enfants — pour entrer en possession d'un objet, la plupart du temps assez futile.

Deuxième groupe. La révélation du crime par une chose qui a fait partie du corps de l'assassiné ou poussée sur sa tombe, ou par un oiseau, incarnation de la victime.

Dans sa *Chaîne traditionnelle*, M. HUSSON nous explique ce mythe, et j'avoue pour ma part que ces explications sont bien subtiles ; résumons-les toutefois à titre de simple curiosité.

Ce conte, dit-il, — ou ces contes, — peut s'expliquer (?) comme la transformation d'un ancien mythe relatif aux phénomènes de la lumière. Les deux frères correspondent aux Dioscures — (dans certains contes il y a trois frères, mais le nombre importe peu), — c'est-à-dire aux génies de la lumière à son lever ou à son coucher. L'un descend aux enfers quand l'autre se montre au ciel. C'est cette idée qui peut se traduire ainsi (?) : l'un des frères tue l'autre. Il est enjoint aux personnages d'aller à la recherche d'un rameau d'or, ou même, ajouterons-nous, d'une fleur comme, par exemple, dans le conte ardennais. Ce rameau d'or fait penser à l'arbre de cuivre, l'arbre solaire des anciennes traditions égyptiennes. Le fruit d'or — ou la rose éclatante — est encore une image sidérale.

L'idée morale que le crime ne saurait rester impuni peut s'associer aussi à cette conception mythique des phénomènes de la lumière. Le frère mort ressuscite, en quelque sorte, dans un des débris de son être, comme le jour ressuscite de la nuit.

Son os, transformé en flûte, chante et révèle le crime.

En tant qu'instrument de musique, il est le symbole des murmures et des voix que fait entendre le retour de l'aube matinale.

En tant qu'il est un débris, une expression d'un génie de lumière, il révèle le crime, parce que la lumière fait voir et manifeste la vérité.

JEAN-SANS-PEUR

Il y avait une fois dans un village des Ardennes un tisserand qui vivait avec son fils âgé d'une vingtaine d'années, appelé Jean, mais que l'on avait surnommé Jean-Sans-Peur parce qu'il eût été difficile de trouver sous la calotte des cieus gars plus entreprenant, plus hardi, plus « avant-baloce » comme l'on dit chez nous. Un jour, plusieurs mauvais garnements du village, qui n'aimaient pas le maître d'école, vinrent trouver Jean-Sans-Peur et lui dirent :

— Jean-Sans-Peur, si tu veux jeter le maître d'école à bas du clocher quand il y montera ce soir, à neuf heures, pour sonner le couvre-feu, nous te donnerons une grosse somme d'argent et nous ne te dénoncerons pas.

Jean-Sans-Peur promit : aussi le soir, à neuf heures, était-il au plus haut du clocher, guettant l'arrivée du maître d'école. Dès qu'il l'aperçut et ne lui laissant même pas le temps de sonner le couvre-feu, il le prit à bras-le-corps, l'entraîna jusqu'aux ouvertures et le jeta en bas. Le maître d'école se tua net en tombant.

Le lendemain, Jean-Sans-Peur reçut, comme il avait été dit, la somme convenue, mais craignant les gendarmes, malgré son grand courage il se sauva dans les bois où il rencontra des brigands qui lui crièrent : « La bourse ou la vie ! »

— La bourse ou la vie, vous-mêmes, riposta-t-il, apprenez que je suis Jean-Sans-Peur et que vous ne m'effrayez pas.

— Oh ! alors, si vraiment tu es Jean-Sans-Peur, répondirent les brigands, tu es des nôtres : voici des prisonniers que nous avons faits cette nuit, nous te les donnons à garder pendant que nous allons continuer à chercher fortune.

— Je veux bien, brigands.

Jean-Sans-Peur, au lieu de garder les prisonniers, ainsi qu'il s'y était engagé,

alluma un grand feu au-dessus duquel il les fit griller, ni plus ni moins que des boudins, puis il se remit en route marchant toujours droit devant lui. Mais comme il est rare qu'on ne s'instruise pas en voyageant, Jean-Sans-Peur apprit que loin, bien loin, très loin, dans un château hanté par le diable et des revenants, vivait une princesse enchantée qui donnerait sa main à l'homme assez courageux pour coucher trois nuits, l'une après l'autre, dans ce château, parce qu'alors, et seulement alors, elle serait désenchantée.

— C'est bon, se dit-il, j'irai dans ce château, j'y coucherai trois nuits l'une après l'autre, je désenchanterai la princesse et si, comme je le pense, elle n'a qu'une parole, elle se mariera avec moi.

*
* *

Il arriva donc, après avoir longtemps marché, à ce fameux château et déclara aux gens qui le gardaient qu'il y coucherait trois nuits l'une après l'autre. Alors on lui donna la plus belle chambre où, patiemment, il attendit minuit, car jamais avant cette heure ne se montraient le diable ni les revenants.

Mais il s'ennuyait tellement qu'il ne put s'empêcher de dire en bâillant et en s'étirant de tout son long :

— Ah ! que je ferais donc bien une bonne partie de quilles !

Au même moment tombaient de la cheminée un bras, puis un autre bras, une jambe, puis une autre jambe, et un tronçon de corps qu'il « quilla, » et enfin une tête qui lui servit de boule. Il joua aux quilles jusqu'à ce que minuit sonna.

— Une ! deux ! trois ! — compta-t-il jusqu'à douze ; — puis surpris de ne voir ni diables ni revenants : Ma foi ! puisqu'ils ne viennent pas je vais me coucher, bonsoir la compagnie !

Et il se mit au lit. Mais il y était à peine depuis cinq minutes que le lit sauta, tressauta, faisant des gambades effroyables qui secouèrent Jean-Sans-Peur comme un prunier, puis ils dégringolèrent ensemble les escaliers, roulant jusqu'en bas, le lit par dessus Jean, Jean par dessus le lit.

— Que c'est donc moelleux ! Que c'est donc bon ! ne cessait de répéter Jean, jamais je n'ai été si doucement bercé !

Arrivé au bas de l'escalier, bien éclaté, bien moulu, mais répétant toujours que jamais il n'avait passé un aussi agréable moment, il refit la couverture de son lit, se recoucha et, aussitôt, le lit, de lui-même, remontant les escaliers, mais sans secousse, vint reprendre sa place dans la chambre. Le lendemain, les gens du château furent stupéfaits de voir Jean-Sans-Peur, tous ceux qui avaient tenté l'aventure n'ayant jamais reparu après la première nuit tant ils avaient eu hâte de se sauver, mais ils furent encore bien plus surpris lorsque Jean leur eut dit :

— Jamais je n'ai si bien dormi ! Jamais chambre plus tranquille ! J'y recoucherai ce soir, les amis !

*
* *

La seconde nuit, avant que sonnât minuit, Jean vit venir à lui un gros chat noir dont les yeux luisaient plus fort que des charbons ardents.

— Par ma foi ! tu arrives à propos, je m'ennuyais, veux-tu faire une partie de cartes ?

— Volontiers, Jean-Sans-Peur, je ferai une partie de cartes avec toi.

— C'est très bien, chat, mais à une condition, c'est que je te couperai les griffes.

À l'instant même le chat disparut sans en vouloir entendre davantage, puis, lorsque minuit sonna, Jean se mit au lit. Mais à peine s'était-il endormi que, comme la veille, le lit sauta, tressauta, faisant des gambades effrayables qui secouèrent Jean comme un prunier, puis ils dégringolèrent ensemble les escaliers, roulant jusqu'en bas, le lit par dessus Jean, Jean par dessus le lit.

— Que c'est donc moelleux ! Que c'est donc bon ! ne cessait de répéter Jean, jamais je n'ai été si doucement bercé !

Et quand il se fût recouché, le lit remonta les escaliers, sans secousses, et vint se remettre à sa place dans la chambre.

*
* *

La troisième nuit, Jean-Sans-Peur pensa :

— C'est vraiment trop ennuyeux d'attendre tout seul dans une chambre que minuit sonne, si j'allais me promener un peu dans ce château et voir ce qu'on y fabrique. Il visita donc tous les appartements, toutes les caves, tous les souterrains et, dans l'un d'eux, ayant rencontré une bande de faux-monnayeurs en train de fabriquer de la fausse-monnaie, il leur dit :

— Bon courage, les amis, ne vous dérangez pas ! Il est d'ailleurs minuit, je vais me coucher.

Il se mit au lit et, comme les nuits précédentes, le lit sauta, tressauta plus fort que jamais, le secoua encore ni plus ni moins qu'un prunier et, une troisième fois l'un roulant sur l'autre, ils dégringolèrent les escaliers. Mais arrivés au bas, Jean-Sans-Peur trouva une belle princesse qui lui dit :

— Jean-Sans-Peur, tu as été assez courageux pour coucher trois nuits l'une après l'autre dans la chambre du château, tu m'as désenchantée et je n'ai qu'une parole ; voici ma main.

Ils se marièrent donc ensemble le lendemain même, et dans ce château où jamais plus ne revinrent ni diable ni revenants, ils vécurent de longs jours, heureux et contents, et eurent beaucoup d'enfants.

Comme nous l'avons fait et comme nous le faisons d'ailleurs pour tous nos contes, nous rapportons ce récit que nous tenons de Mme X..., de Pauvres, dans toute sa sécheresse, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher, encore que cette version d'un mythe connu nous paraisse incomplète. Cependant, malgré ses lacunes, elle est curieuse à deux points de vue, croyons-nous ; d'abord, parce qu'elle réunit certains épisodes qui ne se trouvent que rarement, très rarement même ensemble dans un même conte, ensuite parce que nous n'avons jamais vu qu'un instituteur fut associé aux aventures de Jean-Sans-Peur. Cette mise en scène de l'instituteur donne à ce conte un caractère absolument local, tout à fait ardennais, et c'est particulièrement pour ce motif que nous le faisons figurer ici, tout plein de lacunes qu'il soit. En outre nous n'avons pas vu figurer ailleurs que dans la version ardennaise la mention des faux-monnayeurs et des prisonniers que l'on fait rôtir.

Nous ne citerons, pour l'exemple, que quatre similaires : 1° *Jean-Sans-Peur*, conte lorrain ; 2° *La Fleur*, conte de la Gascogne ; 3° *Jean-Sans-Peur*, conte de la Bretagne ; 4° *Culotte verte, le rainqueur du Lumeçon*, conte flamand. On verra que chacun de ces contes ne contient que l'un des trois épisodes groupés dans la version ardennaise :

1° *Jean-Sans-Peur* (conte lorrain, collection Cosquin). Un seul passage de ce conte est à rapprocher de la version ardennaise, le voici. « Entré dans le château, il alluma un bon feu et s'assit au coin de la cheminée. À peine y était-il installé qu'il vit tomber par la cheminée des bras, des jambes, des têtes de mort. Il les ramassa et s'en fit un jeu de quilles. Enfin le diable, lui-même, descendit et dit au jeune garçon : « Que fais-tu ici ? » — « Cela ne te regarde pas, répondit Jean,

j'ai autant de droit que toi d'être ici. » Le diable s'assit au coin de la cheminée en face de Jean et resta quelque temps à le regarder sans mot dire. Voyant que le jeune garçon ne s'effrayait pas : « Veux-tu jouer aux cartes avec moi, » lui dit-il. — « Volontiers, répondit Jean. — « Si l'un de nous laisse tomber une carte, dit le diable, il faudra qu'il la ramasse. » — « C'est convenu. » Et ils se mirent à jouer. » Mais au cours de la partie, Jean trouve moyen de rosser le diable qui prend la fuite. Enfin, après de nombreuses péripéties, dont il n'est pas fait mention dans le récit, Jean « consentit à épouser la princesse et les noces se firent en grande cérémonie. »

2° *La Fleur* (conte gascon : collection BLADÉ). La Fleur est un orphelin qui s'engage dans les « Dragons dorés. » Etant à Bordeaux, il voit passer une princesse « belle comme le jour, » naturellement, il dit : « Si j'étais assis près d'elle, je ne serais pas à plaindre. » La princesse fait arrêter sa voiture et répond : « La Fleur, tu ne sais pas où l'on m'emporte ; à t'asseoir près de moi tu ne gagnerais rien de bon, » et disparaît. Le dragon doré demande un congé, cherche sa princesse et la trouve enfin dans un château. « La Fleur, lui dit-elle, je suis ta princesse, mais voilà sept ans passés qu'un homme m'a enterrée toute vive. Pour me délivrer, tu souffriras pendant trois nuits mort et passion. Souffre et ne dis rien. Si tu pousses un seul cri, je suis perdue pour toujours. » Alors, pendant trois nuits, ainsi que lui avait annoncé la princesse, La Fleur souffre mort et passion. Comme dans le conte ardennais, il est jeté à bas de son lit, traîné par les cheveux dans tout le château, peigné avec un peigne de fer. On lui coupe même les bras et les jambes, on l'embroche, et chaque matin il est laissé pour mort. Mais jamais il n'a poussé un seul cri, aussi bien chaque matin l'a-t-on frotté d'un onguent qui l'a guéri de toutes ses blessures et qui a fait disparaître toutes ses souffrances. Après les trois nuits d'épreuve, il arrive encore bien d'autres aventures à La Fleur, notamment dans la ville aux sept clochers et chez la mère des vents, mais nous les passons sous silence, car elles sont absolument étrangères à la version ardennaise — à moins que cette lacune ne provienne d'un défaut de mémoire de la narratrice. Bref, tant de constance est enfin récompensée et La Fleur épouse sa princesse.

3° *Jean-Sans-Peur* (conte breton : collection SÉBILLOT). Ce conte est très détaillé, mais aucune des aventures, des actes de courage et d'audace dont Jean-Sans-Peur est le héros, n'a de rapport avec le récit ardennais, sauf la partie de cartes jouée avec le diable, qui est également rossé comme dans le conte lorrain.

4° *Culotte verte, le vainqueur du Lumeçon* (conte flamand, arrangé par DEULIN). Culotte verte, fils d'une marchande de tablettes de mélasse, est le Jean-Sans-Peur flamand. Ayant tué un homme qui s'était déguisé en revenant pour l'effrayer, il juge prudent de quitter le pays et va courir les aventures, disant qu'il ne se mariera que lorsqu'il aura peur. Il arrive dans le « château des souneurs, » château ensorcelé dans lequel on l'a défié de passer la nuit. Il va se coucher dans une belle chambre, fait un bon feu, allume sa pipe et boit un verre de bière tout en faisant des « ratons. » Minuit sonne : une jambe tombe de la cheminée, puis une seconde jambe, puis le bras droit, puis le bras gauche. « Et de quatre, dit Culotte verte, j'aurai bientôt de quoi faire un jeu de quilles. Juste, voilà la quille du mitan ! » C'était le buste d'un homme qui tombait. Il ne manque plus que la boule ! Au même moment tombe la tête. Il la veut prendre par le trou, c'est-à-dire par la bouche ouverte, mais il est mordu cruellement. Il jette alors la tête qui va se ressouder aux membres et l'homme complet se dresse. Ils jouent aux cartes. Il quitte le château, va combattre le Lumeçon, monstre horrible dont on ne pouvait chaque année apaiser la colère qu'en lui donnant la plus belle fille du pays, tue la bête et épouse non une princesse, mais la belle Ida qu'il a, ainsi, sauvée de la mort.

Dans les contes qui relatent l'épisode du jeu de quilles, Jean-Sans-Peur, avant de voir arriver ces bras et ces jambes, entend généralement une voix qui lui crie : « Tomberai-je ? Ne tomberai-je pas ? » Dans un conte portugais la voix ajoute même : « Tomberai-je d'un seul coup ou par morceaux ? » — « Tombe par morceau, » répond Jean.

Dans un conte breton, *Moustache*, recueilli par EMILE SOUVESTRE : *Les Derniers Bretons*, le héros de la légende pour désensorceler une princesse, couche dans une chambre que hantent les revenants, et à peine s'endort-il que son lit saute et gambade comme dans le conte ardennais que nous venons de reproduire et les similaires signalés. On peut mentionner encore un conte russe (collection RALSTON) : *La Veillée de minuit du soldat*, et dans LUZEL : *La Princesse de l'Étoile brillante*; *La princesse Troïol*.

JEAN LE « TIGNEUX »

Il y avait une fois une veuve qui vivait avec ses trois fils : l'aîné âgé de quatorze ans, le second âgé de treize ans et le plus jeune, de douze ans. Il s'appelait Jean et était tigneux.

Elle les élevait à grand-peine, n'étant pas fortunée, mais elle se trouvait contente, par dessus tout, de les voir travailler et jouer autour d'elle en bonne santé. Un fort chagrin la prenait pourtant, lorsqu'elle pensait : « Quand je serai